Edito



C'est reparti pour la 25^{eme} édition des 8 heures VTT de Verdigny, ce sera le dimanche le septembre 2024. Une nouvelle catégorie a été créée, elle représentera les vététistes qui s'engagent en solo.

Le nouveau tracé est défini, à la fois diversifié, roulant, légères grimpettes et plus technique pour les compétitions.

Nous vous attendons le ler septembre sur les chemins de Verdigny.

PS: En cas de vendanges précoces, la date des 8 heures VII pourrait être repoussée au 20 octobre. Vous serez informés par les réseaux sociaux.

www.8hvttverdigny.fr



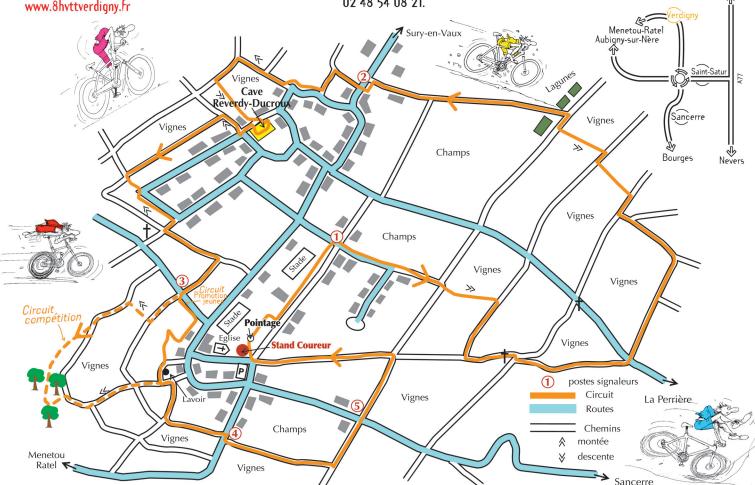


Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'UFOLEP

La date retenue est le dimanche le septembre 2024 sur un circuit tracé à travers le village de Verdigny et le vignoble de Sancerre.

Cette épreuve est ouverte à tous, elle est divisée en six catégories : compétition, promotion, assistance électrique, solo, loisir et jeunes (de 10 à 16 ans). l'inscription est de 60 € par équipe, 40 € pour une équipe solo ou une équipe

Pour l'hébergement, contacter l'office de tourisme de Sancerre : 02 48 54 08 21.



Programme de la journée

- De 7h00 à 8h15 : formalités administratives. Retrait des dossards contre une caution de 20€.
- > 8h30 : regroupement des équipes et informations
- ▶ 8h45 : rassemblement des premiers relayeurs.
- > 9h00 : départ des 25° 8 heures de Verdigny.
- Toute la journée, animations, buffet, boissons.
- > 13h00 : départ pour la catégorie des jeunes.
- > 17h00 : arrivée des 8 heures V.T.T.
- > 17h30 : remise des prix.

NOM DE L'ÉQUIPE*:
NOM DU CLUB : FÉDÉRATION :
FÉDÉRATION:
CATÉGORIE**: compétition - promotion -électrique - loisir - jeunes - solo
NOMBRE D'ÉQUIPIERS :
RESPONSABLE (nom - prénom) :
Adresse:
Tal (a) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c
Tél.:
e-mail:

- Règlement à l'inscription à l'aide d'un chèque bancaire à l'ordre du Comité des Fêtes de Verdigny. 60 € d'engagement par équipe, 40 € pour les jeunes. 40 € équipe solo.
- A renvoyer avant le 30 août 2024 à M. Bruno PRIEUR - Domaine de Saint-Pierre 27, Rue Saint-Vincent - 18300 VERDIGNY.
- Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site avec paiement sécurisé

Merci de respecter les dates afin de faciliter l'organisation d'autant que le départ est prévu à 9 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au 06 08 98 81 16 ou au 06 14 18 10 54 E-mail: cdfverdigny@hotmail.fr

pour l'engagement de plusieurs équipes, prévoyez un bulletin d'inscription par équipe.

^{**} Rayez les mentions inutiles.

Règlement-infos

Circuit (voir plan) - d'une longueur d'environ 7400 mètres, le dénivelé est un peu plus important pour les "compétition et électrique".



Composition des équipes

Catégorie Compétition : Réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Tracé spécial Catégorie Promotion : Pour licenciés ou non, 4 coureurs maximum par équipes, 6 maxi pour une équipe féminine ou mixte. Tracé normal Catégorie Electrique : Pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4, considérée catégorie électrique à partir d'un seul VTT électrique dans l'équipe. Circuit compétition.

Catégorie Loisir : Réservée aux non-licenciés uniquement, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe. Tracé normal.

Catégorie Jeunes : 4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non et sous la direction d'un adulte. Tracé normal.

Catégorie Solo: pour licenciés ou non, 1 par équipe, tracé normal.

Les Relais

Ils auront lieu dans la partie "Stand Coureur" aménagée spécialement. Le nombre de tours à effectuer entre chaque relais est libre.

Comptabilité de tours effectués _____

Les tours de chaque équipe seront notés lors du passage des concurrents devant le stand de pointage, des juges s'en chargeront. Il est évident que le V.T.T. non muni de sa plaque dossard ne sera pas comptabilisé.

Lors d'un incident mécanique d'un relayeur, celui-ci devra en avertir les signaleurs les plus proches qui transmettront l'incident par téléphone à la direction de course. Le speaker le signalera à la sono. Là un partenaire de l'équipe en panne pourra prendre le circuit afin de dépanner son coéquipier ou lui échanger son vélo pour qu'il puisse finir son tour. Le dépanneur devra porter une chasuble spéciale et prendre un V.T.T. sans plaque dossard, son tour à lui ne sera pas comptabilisé. Tout manguement à ce point de règlement entrainera la suppression d'un tour à l'équipe fautive.

Sécurité

Tous les participants non-licenciés doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois, avec une aptitude à la pratique du VII en compétition.

Le port du casque est obligatoire. L'organisation décline toute responsabilité quand au non respect de ce point de règlement. La traversée des routes se fera sous la protection de signaleurs, toutefois soyez toujours prudent.

Assurance _

Chaque participant devra être couvert par pré-assurance personnelle responsabilité civile. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte... ainsi qu'en cas d'accidents survenus lors d'une pratique irrégulière du V.T.T.

Code de bonne conduite

Il est totalement interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. L'équipe fautive sera sanctionnée. Merci de respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers ou déchets dans la nature, des poubelles seront installées dans "le village coureurs". Respectez l'esprit cool de cette épreuve. Ne doublez pas vos camarades dans des endroits difficiles ou étriqués, le circuit est assez long pour ça.

Utilisation de l'image

Sans demande spéciale par écrit ou par mail au moins deux jours avant le début de l'épreuve, chaque participant autorise le Comité des Fêtes à disposer des images prises lors de la journée, destinées à tous les types de support médias concernant les 8 heures VTT de Verdigny (Presse, Site internet, Facebook, etc...)

La participation aux 8 heures de V.T.T. est subordonnée à l'acceptation totale de ce règlement





ASSURANCES Agence Renne & Mertz Route de Bourges - 18300 SANCERRE Tél. 02 48 54 20 30







LE POUSSE CAILLOU

S.A.S. WILLIAM GUILLAUMOT



OSSATURE BOIS - CHARPENTE JVERTURE - ZINGUERIE - ÉTANC 0248540472

SANCERRE AUTO SERVICES RESEAU PROXIMECA

TÁI : 02 48 78 07 66









Tél.: 02 48 54 34 60



Septembre



EN SANCERROIS (18)



berthomieu

www.groupecharlois.com



Tél. 02 48 79 32 68

MILLERIOUX



TÉL, 03 86 28 00 83 - Port, 06 03 25 05 95

30 bis, Route de Paris

58640 VARENNES VAUZELLES TÉL. 03 86 68 22 39

Centre Nucléaire de Production

DISTANCE



















18300 Saint-Satur



18300- Verdigny 02 48 79 40 88

Alabeurthe

58200 COSNE-SUR-LOIRE

Tél. 03 86 26 82 50

🙀 market

Rue Creuse SANCERRE

Tél. 02 48 54 14 92

